

Assises Nationales de France de l'aide aux Victimes

en présence du Garde des Sceaux, Monsieur le Ministre E. Dupont-Moretti
Madame la Députée, P. Goulet,
Monsieur le Député, P. Perrot,
Madame la Présidente de la Fédération France Victimes, M. Le Men Régnier
Sous le Haut patronage du Président de la République

à Nevers, le 28 juin 2022

Discours Fabien BAZIN, Président du Conseil départemental

Monsieur le Garde des Sceaux,
Monsieur le Président de France Victimes – 58, l'Association Nivernaise d'Aide aux Victimes
d'Infractions,
Chers collègues,
Chères familles,
Chers enfants,

Je suis très honoré et heureux de prononcer ces quelques mots à l'occasion des Assises Nationales de l'aide aux victimes.

Il n'y a rien de plus prometteur et de plus fragile à la fois que l'enfance. Elle est l'être qui se construit, le temps qui passe et celui qu'on projette. Elle est aussi émancipatrice qu'elle peut être destructrice.

Elle est l'intime et le rapport au monde d'aujourd'hui et de demain.

Bref, elle est à protéger, par tous les moyens, « quoi qu'il en coûte »...

Pour les enfants comme pour les femmes, cela a été d'autant plus criant pendant la crise sanitaire, qui a donné à voir et exacerbé des violences intra-familiales que des individus s'attelaient jusqu'alors à confiner derrière l'intimité de portes fermées.

En tant que Président du Conseil départemental, je peux vous dire combien la protection de l'enfance et des familles est au coeur de nos missions et la collaboration de longue date avec France Victime en est le témoin.

Le CD a un rôle de chef de file sur l'ensemble du département.

A ce titre, nous nous engageons en aval bien sûr, mais aussi en amont des violences, sur des réponses plus préventives.

Avant même que l'enfant ait été reconnu sous un statut de victime, nous l'accompagnons et le protégeons dans son parcours, aux côtés de partenaires comme France Victime.

Dans le cadre du protocole « Force de police » signé entre la gendarmerie, le CD et le commissariat, **un poste d'Intervenant Social Gendarmerie (ISG) est financé.**

Ce partenariat constitue une réelle plus value en termes de prévention des risques liés aux violences intra familiales. En effet, il permet une meilleure coordination et le suivi des affaires au niveau de la gendarmerie ainsi qu'une meilleure réponse aux besoins d'évaluation des travailleurs sociaux.

La parole de l'enfant, après des décennies de surdité, est aujourd'hui portée par les travailleurs sociaux.

Le rôle de la CRIP (Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes) est primordial sur le recueil de la parole de l'enfant et la transmission judiciaire.

En lien avec les services de l'Aide sociale à l'enfance du CD et avec son soutien, France Victime exerce les missions d'administrateur ad hoc auprès des mineurs.

Cette mission d'accompagnement humain et juridique permet un soutien psychologique, un accompagnement spécifique aux enfants, dans le cadre de procès en assises par exemple, et l'exercice des droits des enfants en lieu et place des représentants légaux.

Dans ce cadre, une **Maison des victimes** verra le jour, en partenariat avec la gendarmerie et France Victimes pour améliorer la qualité de l'accueil des victimes dans le Département.

Nous sommes fiers aussi d'apporter notre pierre à l'édifice sur l'accompagnement des victimes au plus près de leur domicile dès leur dépôt de plainte.

Du risque encouru après le dépôt de plainte au risque de son abandon, la tenue de **permanences délocalisées** de juristes de France Victime 58 sont absolument essentielles dans le cadre de procédures judiciaires.

Deux juristes assurent les permanences hebdomadaires à Château Chinon, Decize, Clamecy, Cosne, La Charité sur Loire.

Mais nous le savons, l'humanisation de ces moments, a fortiori pour les enfants victimes de violence physique ou sexuelle, doivent donner le sentiment que la violence s'atténue. C'est la raison pour laquelle nous avons été sensibles également au fait que France Victime se soit dotée d'un chien pour apporter réconfort et apaisement aux victimes.

Nous sommes très attentifs, au déploiement d'une prise en charge globale des victimes, en particulier les enfants mais aussi leurs familles.

La diversité des politiques sociales que nous conduisons et notre capacité à structurer les partenaires du territoire nous le permettent et nous y obligent.

Cela se traduit dans nos politiques de soutien à la parentalité comme nos politiques sur la jeunesse, dans le cadre desquelles nous portons une attention spécifique à l'expression des jeunes, leurs attentes, leurs craintes, leur regard sur les actions et les institutions intervenant dans ce champ.

Le renforcement de l'accueil des victimes au sein de la communauté hospitalière nous invite aussi à rappeler que les conditions de mise en œuvre de prises en charges globales nécessitent une coordination à toutes les échelles.

La nouvelle dénomination du « Ministère de la Santé et de la Prévention » devrait permettre une meilleure visibilité des politiques départementales dans les politiques publiques de protection, de santé, de lutte contre les inégalités, de prévention, à l'heure également où le transfert de la **médecine scolaire** aux Départements reviendra à l'ordre du jour.

Elle est l'un des éléments fondamentaux dans la chaîne de prévention et à l'heure où la **pédopsychiatrie** subit la désertification médicale et les coupes budgétaires, il est urgent de penser au renforcement de la coordination dans le processus global de l'accompagnement des victimes.

Enfin, nul doute que la lutte contre les violences faites aux femmes est fortement liée aux missions exercées par le CD dans le cadre de la protection de l'enfance et de l'aide aux personnes.

Je finis ici ces quelques mots en m'adressant au Président de France Active 58, à sa directrice ainsi qu'à ses équipes par ce paradoxe qui n'en est malheureusement pas un.

Vous êtes de ces acteurs dont on souhaiterait qu'ils n'aient pas besoin d'exister. Puisque ça n'est pas le cas, merci de votre engagement au service des plus fragiles. Il est crucial.